

Un haut lieu spirituel vous accueille Le sanctuaire Notre-Dame de La Salette en Isère

Transport

=> En voiture en suivant la RN 85
dite «Route Napoléon»

=> En train + bus

- Gare TGV de Grenoble + 80km
- Gare SNCF de Gap + 60 km

=> En avion + bus

- Aéroport de Grenoble-Isère
- Aéroport de Lyon-Saint Exupéry

Renseignements et inscriptions

Tel : + 33 (0)4 76 30 32 90
Fax : + 33 (0)4 76 30 03 65
infos@lasalette.cef.fr
www.lasalette.cef.fr



Forfait Colloque

Comprenant : hébergement, dîner du 12, petit déjeuner, déjeuner et dîner des 13 et 14, petit-déjeuner et déjeuner du 15 juillet (hors boissons).

Plein tarif

Dans la limite de disponibilité de la catégorie de la chambre.

Prix par personne, merci d'entourer votre choix			
Type de chambre	Douche, lavabo et WC	Lavabo et WC	Lavabo
Individuel	187,70 €	158,90 €	134,90 €
2 personnes	155,30 €	120,50 €	

Nb de chambres avec douche, lavabo et WC :

Nb chambres avec lavabo et WC :

Nb chambres avec lavabo :

Tarif étudiant

Prix par personne en dortoir : 89,60 €

Prévoir un sac de couchage ou la location des draps avec supplément de 3€

Bulletin d'inscription - tarifs

8ème Colloque oecuménique international de La Salette

Du 12 au 15 juillet 2013

Réconcilier la République avec les religions : Former à la culture éthique et religieuse

Des paroles d'experts

Des rencontres et des débats

Des temps de prière selon différents rites

Des temps libres pour profiter des lieux



Inscrivez-vous dès maintenant en nous retournant le bulletin d'inscription.



Au programme de ce colloque ...

Ouvert à tous

Vendredi 12 juillet

Accueil des participants l'après-midi puis soirée introductive

- Célébration d'une acathiste orthodoxe
- Soirée introductive avec :
 - Philippe Pouzoulet, juge administratif
 - Mgr Philippe Brizard, directeur émérite de l'OEuvre d'Orient : « Etat, religions et bien commun »
 - Emmanuelle Mignon, maître des requêtes au Conseil d'Etat
 - Carol Saba, responsable de la communication de l'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France, participe aux travaux de la Conférence des Responsables de Culte en France (CRCF) : « Ambivalence des rapports Etat-Religions dans nos sociétés modernes: pour une redéfinition de ces rapports dans une perspective partenariale ».

Samedi 13 juillet

Enseigner la culture religieuse et convictionnelle : les principes

- Antoine Arjakovsky, Collège des Bernardins
- Charles Coutel, Directeur de l'Institut d'Etudes des Faits Religieux de l'université d'Artois
- Thibaut Tekla, Responsable de la formation continue à la culture éthique et religieuse
- Charles Conte, Participant de la formation continue à la culture éthique et religieuse
- Après-midi : présentation d'un film ou promenade, office protestant

Dimanche 14 juillet

Enseigner la culture religieuse et convictionnelle : l'histoire du christianisme

- Célébration d'une Messe catholique
- François Staniul
- Antoine de Romanet, Comment enseigner la doctrine sociale de l'Eglise catholique?
- Antoine Arjakovsky, Comment enseigner l'histoire du christianisme orthodoxe ?

Lundi 15 juillet

Enseigner la culture religieuse et convictionnelle : l'histoire de l'islam, du judaïsme et du bouddhisme.

- Thibaut Tekla
- Franklin Rausky, docteur es lettres, psychologue, spécialiste du judaïsme : Comment enseigner l'histoire du judaïsme ?
- Tarik Bengaray, spécialiste de l'islam : Comment enseigner l'histoire de l'islam ?
- Swamini Umananda, spécialiste de l'hindouisme : Comment enseigner l'histoire de l'hindouisme ?
- Discussion, modérateur : Mgr Philippe Brizard

Conclusions par Mgr Jérôme Beau, évêque-auxiliaire de Paris, président du Collège des Bernardins

Pour débiter sa réflexion

Il sera question dans un premier temps au cours de ce colloque de la distinction fondamentale à établir entre les religions et la puissance publique. Les religions ne relèvent pas uniquement de l'ordre juridique comme certains Etats voudraient les y réduire. En particulier la définition de la personne est différente pour l'Etat et pour l'Eglise. Il s'agit de bien comprendre que la gestion de l'ordre public n'a de sens que si elle arrimée au bien commun. Cette gestion donne compétence à l'Etat sur l'organisation et l'expression du culte dès lors qu'est respectée le droit propre aux religions. Les religions et traditions convictionnelles se situent également dans cette perspective du bien commun mais elles sont souveraines dans leur sphère propre qui est celui du salut des âmes et des corps dès lors que cette souveraineté respecte l'ordre juridique d'une société.

Avec une telle approche de l'équilibre articulé des deux sphères politique et religieuse (ou convictionnelle) on peut envisager d'une nouvelle manière quelle pourrait être la contribution des religions (et traditions convictionnelles) au bien commun d'une nation. Inversement une telle réflexion conduit à s'interroger sur les modalités par lesquelles l'Etat ne se contenterait pas de reconnaître les cultes mais leur garantirait également une expression publique.

On proposera également au cours du colloque des travaux pratiques, en continuité directe avec cette philosophie renouvelée du rapport entre la République et les religions. La nouvelle formation à distance en culture éthique et religieuse du Collège des Bernardins sera présentée et discutée par certains de ses enseignants et de ses initiateurs.

Bulletin d'inscription - coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Mail :

Nb de personnes :

=> Si vous ne pouvez participer qu'à une partie du colloque, merci de nous préciser :

Jour et heure prévue d'arrivée :

Jour et heure prévue de départ :

Bulletin à retourner complété recto-verso et à envoyer à :

Notre-Dame de La Salette - 38970 La Salette